

Négociations avec le Conseil du Trésor : L'AFPC réclame la transparence et des lieux de travail sains

L'AFPC a passé la semaine du 18 novembre en négociation avec le Conseil du Trésor dans le but d'améliorer les conditions de travail de quelque 100 000 membres. Le syndicat a pu ainsi présenter des revendications qui visent à protéger les membres et à améliorer les services publics pour l'ensemble de la population canadienne.

Réaménagement des effectifs : plus de transparence

L'AFPC a proposé de changer radicalement l'Appendice sur le réaménagement des effectifs qui encadre le processus de réduction du personnel dans la fonction publique fédérale. Mercredi, nos équipes de négociation ont présenté près d'une trentaine de propositions pour améliorer l'Appendice.

L'AFPC réclame plus de transparence. Pour mieux assurer la prestation des services publics au fédéral tout en évitant les départs involontaires, il faut consulter les principaux intéressés. Le public a droit de savoir comment les pertes d'emploi affectent les services dont ils ont besoin et ce qui arrive à ceux et celles qui offrent ces services.

« Les compressions imposées aux services publics ont causé un stress immense aux gestionnaires et à nos membres. Il faut tirer des leçons de notre expérience pour améliorer le système, notamment en consultant davantage les gens qui offrent les services publics et en les traitant décemment en période de compressions », a affirmé Robyn Benson, présidente nationale de l'AFPC.

Des lieux de travail plus sains

Le gouvernement a présenté une deuxième proposition sur les congés de maladie qui ne change en rien le fait que les fonctionnaires seront obligés de travailler quand ils sont malades. Cette proposition est à peine différente de celle que le Conseil du Trésor a présentée en septembre et qui a été rejetée d'emblée par toutes les équipes de négociation de l'AFPC. Nous ne baisserons pas les bras et continuerons de défendre ces congés.

Notre syndicat a récemment présenté une série de revendications visant à rendre les milieux de travail plus sains dans l'ensemble de la fonction publique. Cela comprend des mesures pour réduire le stress des employés de première ligne, prévenir le harcèlement au travail, améliorer la santé des mères et les conditions de travail des travailleurs de quart. Offrir la possibilité aux employés fédéraux de mieux concilier travail et vie privée n'est que bénéfique pour le personnel et pour la pérennité des services publics.

En plus de ces priorités communes, les équipes de négociation ont également abordé des questions spécifiques à chacun des groupes, notamment :

- EB :** On a discuté de la nécessité de cesser le recours aux employés occasionnels, d'adopter une définition de la famille et d'améliorer les règles sur le harcèlement et la discrimination.
- FB :** Il a été question des moyens de prévenir l'abus de pouvoir des gestionnaires et le recours à la sous-traitance du travail des membres.
- PA :** Les parties se sont entendues pour ajouter l'identité sexuelle comme motif de discrimination dans la convention collective. L'équipe de négo a aussi proposé d'élargir la définition de la « famille » et d'améliorer les politiques sur la transition à la pré-retraite, le congé autofinancé et le congé avec étalement du revenu.
- SV :** On a formé un sous-comité chargé des questions touchant les équipages de navire. On a aussi abordé l'étude sur la rémunération, qui devrait être publiée sous peu. Nos membres sont impatients de voir comment la question de la parité salariale sera traitée.
- TC :** On a discuté de l'importance de l'équité salariale, de l'examen de la structure des groupes professionnels et des sous-comités sur les intérêts particuliers des différentes professions au sein du groupe, qui viennent compléter notre travail.

La prochaine séance de négociation avec le Conseil du Trésor est prévue en janvier 2015.
Entre temps, [visitez le site syndicatafpc.ca/ct](http://visitez.le.site.syndicatafpc.ca/ct)



syndicatafpc.ca